

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

académie
La Réunion



RÉGION ACADÉMIQUE



Le PEAC : conception, financement, mise en oeuvre

Delphine Colin

Déléguée académique à l'éducation artistique
et à l'action culturelle

Le PEAC, qu'est ce que c'est ?

- De l'école au lycée, le parcours d'éducation artistique et culturelle a pour ambition de favoriser l'égal accès de tous les élèves à l'art à travers l'acquisition d'une culture artistique personnelle.
- Rendu obligatoire par la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République en 2013, il a été encore renforcé en 2015 puis en 2018 avec la « Charte pour l'éducation artistique et culturelle » qui rassemble les acteurs et les institutions autour de 10 principes qui fondent l'éducation artistique et culturelle.

Le parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève repose sur les trois champs indissociables de l'éducation artistique et culturelle qui en constituent les trois piliers :

- **des rencontres** : rencontres avec des œuvres artistiques et des objets patrimoniaux ; avec des artistes, des artisans des métiers d'art, des professionnels des arts et de la culture...
- **des pratiques**, individuelles et collectives, dans des domaines artistiques diversifiés ;
- **des connaissances** : appropriation de repères ; appropriation d'un lexique spécifique simple ; développement de la faculté de juger et de l'esprit critique.

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

académie
La Réunion



RÉGION ACADÉMIQUE



Conception et financement

Pour l'académie de La Réunion, trois sortes de PEAC

- Le PEAC académique
- Le PEAC des structures culturelles ou associations
- Le PEAC construit par les équipes éducatives

Le PEAC académique

- Ce type de parcours est proposé par la DAAC.
- Construit en amont par l'équipe de la DAAC et la DAC Réunion, c'est un PEAC cofinancé entièrement par la DAAC et la DAC Réunion, qui est proposé à toutes les communes. Il est en général renouvelé chaque année.
- C'est le référent culture ou le CPD qui identifie les classes intéressées, ou les enseignants qui s'inscrivent par le tableau de bord

Exemples de PEAC académique

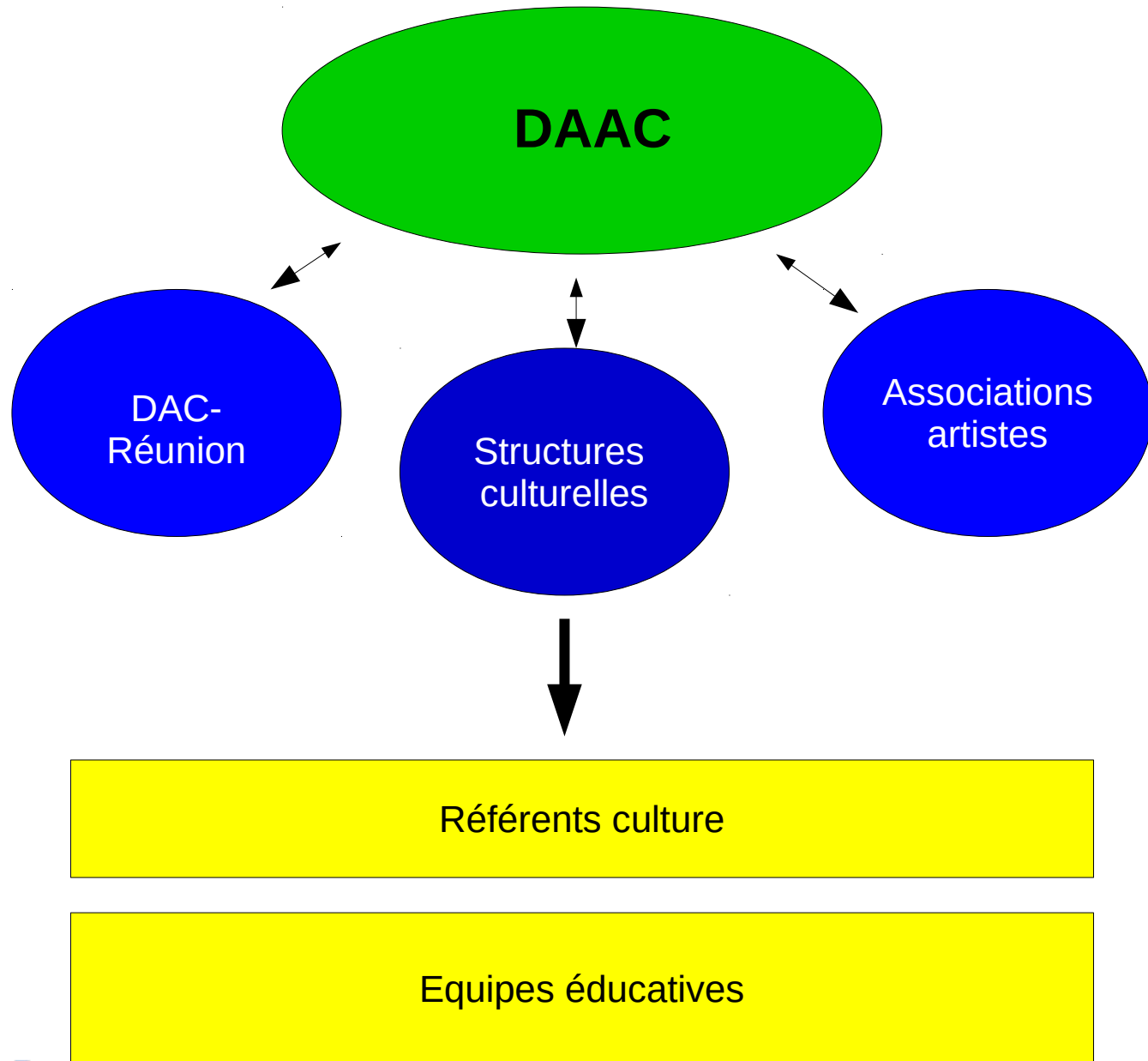
- Un artiste à l'école
- Un auteur à la bibliothèque
- Voi Mayé (chorale)
- Ekout mon désin
- Le 1 % artistique
- La Classe, l'oeuvre
- Une ville à la loupe
- Ecole au cinéma
- *A venir : PEAC arts du goût et sciences pour les maternelles*

Le PEAC avec une structure ou une association culturelle

- Ce parcours est là aussi construit en amont par l'équipe de la DAAC et proposé aux équipes éducatives
- Cette fois, la DAAC travaille en partenariat avec une structure ou une association et finance le projet. Ce PEAC change en fonction de la programmation des salles ou des expositions. Les associations peuvent aussi nous rencontrer et proposer de nouveaux parcours.

Exemples de PEAC

- Travail en partenariat avec toutes les salles.
Exemple : parcours du spectateur au Tempo avec le Séchoir ; la grande lessive à la Cité des arts, danse avec Lespas et la compagnie 3.0, projet contes avec le théâtre sous les arbres
- Projets avec des associations : Lilomots, le Labo des histoires, les Petits débrouillards (Science LaKour), Délimélo, la lanterne magique, Fée mazine, le théâtre des Alberts...



Le PEAC construit par les équipes éducatives

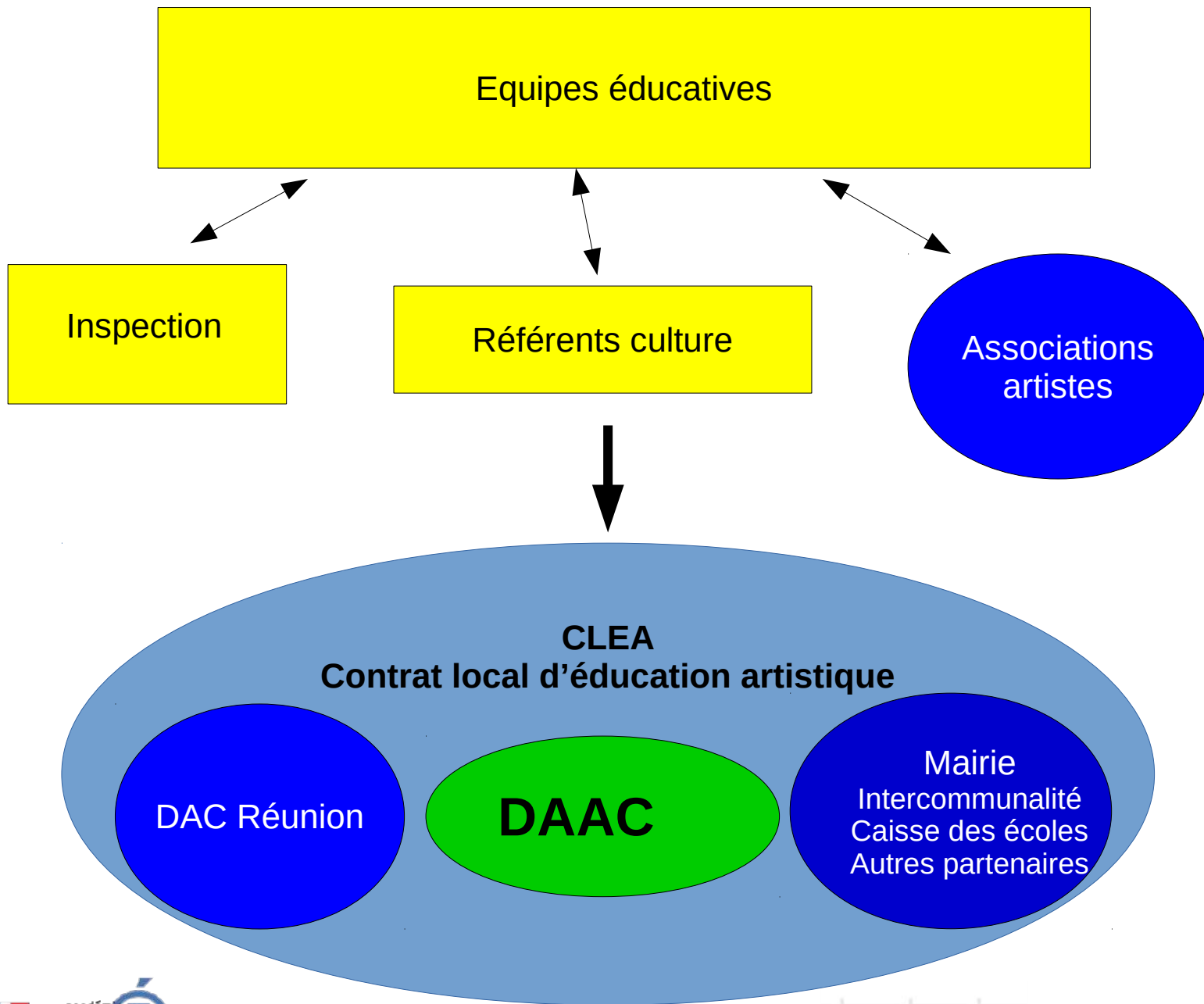
- Ce parcours s'inscrit en général dans le projet d'école, vient d'une idée d'un groupe d'enseignants et/ou d'un travail de concertation avec le référent culture.
- Ce parcours peut aussi s'inscrire dans les priorités impulsées par l'inspecteur de circonscription

Son financement

- Plusieurs possibilités :
 - Par l'école
 - Par la DAAC
 - Par la mairie
 - Par l'intercommunalité (TCO, CIREST, CINOR, CASUD, CIVIS)
- Le CLEA (contrat local d'éducation artistique) est le moment où sont examinés ces PEAC et où chacun se positionne pour leur financement

Exemples de PEAC

- Parcours danse avec la Compagnie Mille et une façons aux Avirons et son spectacle Bout d'soie
- Parcours danse traditionnelle avec les Compères à l'Entre Deux
- Parcours 1^{er} juin des écritures théâtrales à St Philippe
- La chorale des ô pour La Chaloupe et Trois Bassins
- Parcours sculpture et poterie au Tampon



**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**



RÉGION ACADÉMIQUE



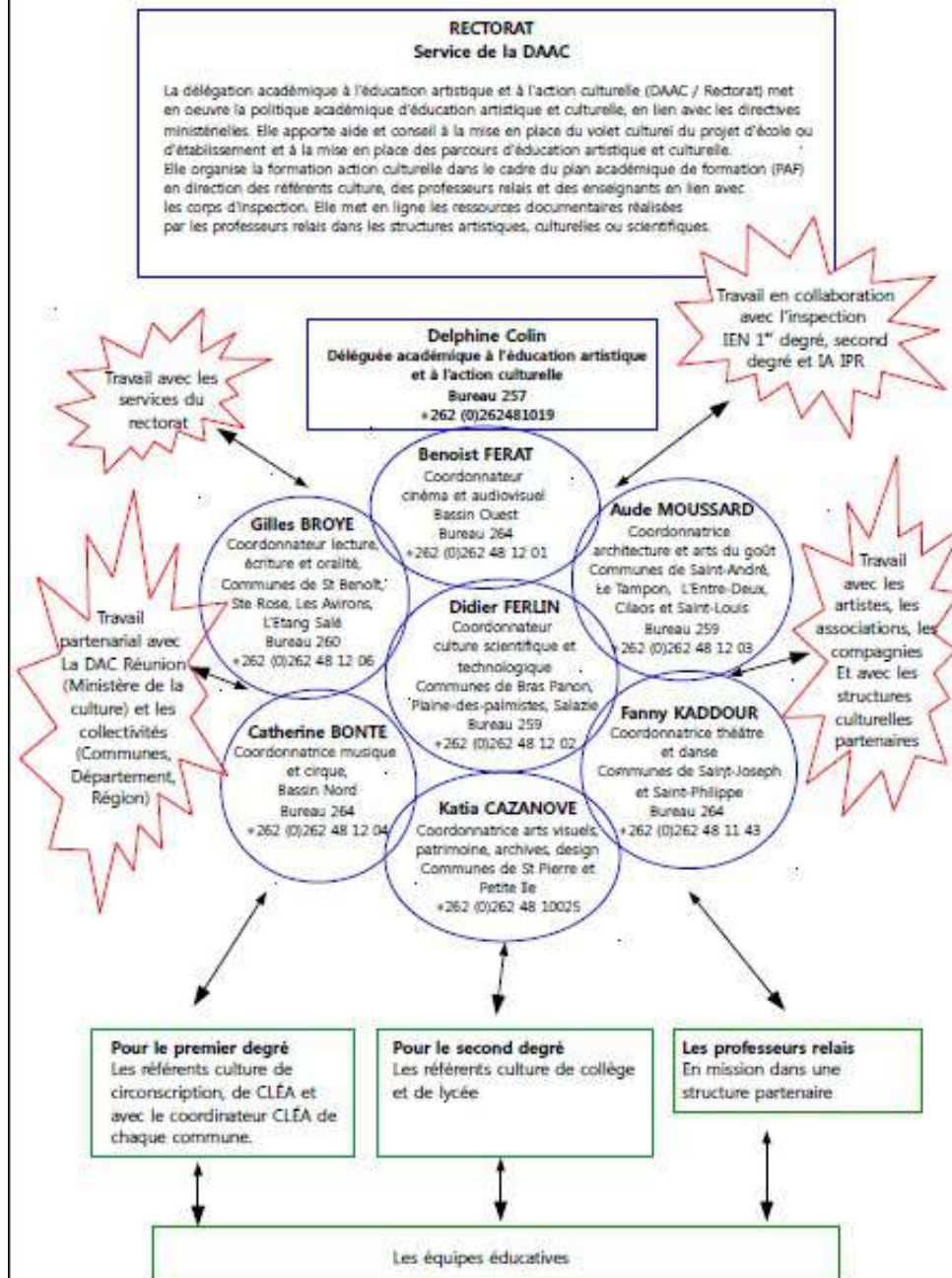
Mise en œuvre



Calendrier

- Echange/construction des PEAC au sein de l'école et avec le référent culture
- Remontée des informations par les référents culture fin octobre
- Le CLEA se réunit généralement en novembre/décembre pour statuer sur la répartition des projets école/moyens. Communication aux écoles sur les choix faits.
- Début des actions à la rentrée de janvier
- Fin des actions en juin, avec restitution au sein de l'école, de salles mises à disposition par les mairies ou lors des rencontres académiques
- Possibilité de mettre en œuvre quelques actions en septembre/octobre mais toutes les actions doivent être terminées avant les vacances d'octobre

En guise de conclusion



**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**



RÉGION ACADÉMIQUE

